

Comité Régional des Services de Transport Nancy Sud - Vosges

23 juin 2023 — Vittel

Relevé de conclusions

Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Les interventions des participants du COREST, ainsi que les précisions apportées, sont regroupées par thème. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion dans le présent relevé.

Le relevé de conclusions et la présentation réalisée lors du COREST Nancy Sud Vosges sont mis en ligne sur le site Internet de la Région Grand Est : <http://www.grandest.fr/comites-regionaux-services-de-transport-corest/>

Franck PERRY, Maire de Vittel accueille les participants et leur souhaite la bienvenue. David VALENCE, Président des COREST Nancy Sud Vosges souhaite la bienvenue aux participants, présente et remercie les intervenants en tribune.

David VALENCE rappelle les précédents lieux de réunion du COREST depuis 2016 : Lunéville, Remiremont, Charmes, Saint Dié des Vosges. Après une interruption de la tenue de cette réunion du fait des conditions sanitaires, La Région a souhaité reprendre les réunions du COREST à Vittel pour témoigner de son attachement à la ligne TER Nancy — Contrexéville fermée depuis 6,5 ans et donner des informations sur l'avancée du projet de réouverture de la ligne.

1. Propos introductifs

En introduction, David VALENCE rappelle la réouverture de la ligne TER Epinal — Saint Dié des Vosges - Strasbourg en décembre 2021 qui connaît une augmentation de 80% de sa fréquentation par rapport à 2018 (année de la suspension des circulations).

Les principaux rôles de la Région Grand Est, SNCF Voyageurs, SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions sont dans un premier temps rappelés avant d'aborder les thèmes d'actualité.

A. Bassins de mobilités

Ainsi que le demandait la LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) votée fin 2019, la Région a défini, en concertation avec les EPCI du territoire, des périmètres de bassins de mobilités. Ces périmètres ont été adoptés en octobre 2022, ils sont au nombre de 11, tels que présentés sur la carte.

Suite à la définition de ces bassins, la Région a commencé à réunir, dès le 7 juillet dans les Vosges, de nouvelles instances à cette échelle, appelés comités de bassins. Ils ont vocation à devenir les instances de référence pour échanger sur les mobilités, tous modes confondus, qu'elles soient de compétence régionale ou locales. Chaque comité aura pour objectif de définir ses priorités et ses ambitions en terme de mobilités et de complémentarité d'offres. Ces éléments aboutiront à la signature d'un contrat opérationnel de mobilité (COM). Il traitera également de la mobilité solidaire.

B. Fluo Grand Est

Ces chiffres sont issus du dernier rapport d'activité TER (2021).

Les chiffres d'avant COVID sont à nouveau observés avec notamment 175 000 voyageurs quotidiens et 1 705 TER / jour, ce qui en fait le 1^{er} réseau TER de France en offre (hors Ile-de-France).

Mais aussi :

- 398 gares et haltes ferroviaires sur le Grand Est ;
- 54% de la population du Grand Est vit à moins de 5 km d'une des 120 principales gares du réseau ;
- Transport interurbain : 326 lignes routières (régulières + transport à la demande) ;
- Transport scolaire : 3 500 circuits / 235 000 élèves transportés par jour.

B. Budget régional

Les mobilités représentent 1,2 milliard d'euros sur l'ensemble du budget régional, soit 30%, avec une augmentation de 20% par rapport à 2022. Il est le 1^{er} poste de dépense régional.

Parmi les principales dépenses :

- La Région investit plus de 1 milliard d'euros dont plus de 263 M€* (contre 143 M€ en 2022) pour le matériel roulant ;
- Le financement et l'organisation des transports interurbains et scolaires représente 292M€ (contre 242 M€ en 2022).

* les 263 M€ en faveur du matériel roulant et des ateliers de maintenance prévus pour 2023 :

- La poursuite du paiement de nouvelles rames résultant d'engagement passés : 30 Régiolis transfrontaliers (53,4 M€ en 2023), 9 Régiolis domestiques (16,2 M€ en 2023), 3 Régiolis H2 (11,3 M€ en 2023) ainsi que des opérations mi-vie des AGC et TER2NNG (79 M€ en 2023) ;
- Investissements en faveur de la maintenance du matériel roulant, pour les organes majeurs (32 M€), remotorisation AGC, rénovation des rames Corail, ...

C. Bilan de la gamme tarifaire après les évolutions de 2022

L'évolution de la gamme tarifaire mise en œuvre début 2022 présente l'avantage de la simplicité et de la lisibilité : le même taux de réduction pour tous, partout, tout le temps, en contrepartie de la possession d'une carte unique.

Les chiffres présentés montrent que l'objectif d'adhésion la plus large possible de la population du Grand Est à ce système est atteint.

La carte Fluo lancée en mars 2022 connaît un succès important puisque le nombre de porteurs de carte a plus que doublé en un an.

Le nombre d'abonnés annuels à prélèvement automatique dépasse les 26 000, chiffre jamais atteint à ce jour.

Les abonnements télétravail lancés en novembre 2021 représentent environ 14% des abonnements hebdomadaires.

D. Evolution de la gamme tarifaire

Dans la région Grand Est, les jeunes peuvent voyager, l'été 2023, en illimité moyennant un abonnement mensuel de 29 € (comme dans les Pays de la Loire, où l'abonnement coûte 25 €). L'objectif est de favoriser l'usage du train et d'offrir cette possibilité à chaque usager de -26 ans, sans distinction qu'il soit étudiant ou jeune actif.

Des réflexions sont menées actuellement avec trois Länder frontaliers de la Région pour ouvrir la possibilité de voyager en Allemagne dès l'été 2024.

En outre, les composteurs vont disparaître d'ici la fin de l'année pour suivre la tendance observée ces dernières années, à savoir la prépondérance des ventes en digital.

E. Amélioration de l'information voyageurs « Recontact client TER »

Pour répondre aux demandes des usagers d'une information plus réactive en cas d'incident occasionnant une suppression totale ou partielle d'un train, SNCF Voyageurs a développé un dispositif permettant de contacter les voyageurs. Il doit être lancé en 2023.

2. Lignes du COREST Nancy Sud Vosges (voir document joint)

Régis GODDERIDGE, Directeur des lignes Lorraines chez SNCF Voyageurs, expose les indicateurs sur les différentes lignes du COREST Nancy Sud Vosges pour l'année 2022 et la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 mai 2023.

Éléments contextuels globaux ayant impactés la production des lignes en 2022 :

- Causes externes : de heurts avec du gibier, des accidents de personnes et des collisions ;
- Un contexte social difficile fin 2022 et début 2023 (grèves) ;
- Une tension forte sur les ressources matérielles ;
- Le recrutement et la formation de conducteurs ;

Lignes du COREST — échanges avec la salle

- Nancy — Epinal — Remiremont : il faudrait assurer une bonne correspondance TGV en provenance de Paris /TER en direction d'Epinal à Nancy le soir. *Réponse post COREST : lors du prochain changement de service le 11 décembre 2023 la correspondance TGV/TER sera assurée avec une arrivée du TGV en gare de Nancy à 21h14 et un départ du TER pour Epinal à 21h24.*
- La production des lignes routières vosgiennes sont impactées par la pénurie de conducteurs. Pour y faire face, la Région Grand Est expérimente localement un dispositif de formation des conducteurs avec les transporteurs locaux (8 certifications supplémentaires).
- Nancy — Saint Dié des Vosges :
 - o Les usagers se plaignent du grand nombre de suppression de trains. Une meilleure anticipation de l'impact des travaux est mise en place en 2023 ainsi qu'une meilleure communication afin d'en diminuer l'impact auprès des usagers ;
 - o Question : pourrait on créer un atelier de maintenance à Blainville ? la tendance est actuellement au développement des ateliers de maintenance, il y en aura un à Jarville dédié à la ligne 14.
- Epinal — Saint Dié des Vosges :
 - o Quand les gares de Docelles et Saint Léonard seront-elles desservies ? La desserte de la ligne évoluera dès lors que les travaux complémentaires auront été réalisés sur la ligne. L'objectif est d'apporter un équilibre entre la vitesse du train et

l'aménagement du territoire en maintenant des temps de parcours Epinal — Saint Dié des Vosges de l'ordre de 53 minutes.

- Quelles perspectives à court terme ? quel aménagement des PEM en perspective ? Une étude d'aménagement du PEM de St Léonard cofinancée par la Communauté de Communes de l'Agglomération de Saint Dié des Vosges et la Région Grand Est est en cours dans la perspective de l'évolution future de la desserte.
- La substitution du TER au départ d'Epinal à 18H34 par un bus desservant Saint Dié des Vosges à 19H57 est jugée inopportune de même que la suppression du TER Strasbourg 16h14 _ Saint Dié des Vosges 17h57. *Information post COREST : 2 trains complémentaires seront proposés au SA 2024, l'un au départ d'Epinal à 18h04 - Saint Dié des Vosges 18H58, et l'autre Epinal 19h06 - Saint Dié des Vosges 20H01 - Strasbourg 21H37.*

- Ligne 14

- La procédure d'ouverture à la concurrence (exploitation et infrastructure) de la ligne suis son cours. La remise des offres des candidats concessionnaires est prévue pour septembre 2023, et le retour des trains l'est pour 2028.
- Le budget de cette réouverture est proche de l'estimation initiale, compte tenu de la complexité du projet.
- La réouverture de la ligne ne nécessitera pas la création d'ouvrages d'art sur les PN situés sur des routes départementales. Ce sujet qui était l'objet des nombreuses polémiques dans les villes concernées est salué par les participants qui souhaitent que cette information leur soit officiellement transmise par la Région. *Point post COREST : un courrier à l'attention des Maires a été signé par David VALENCE le 13 juillet 2023.*
- Les représentants de la Communauté de Communes du Pays du Saintois souhaitent intégrer le projet de réouverture de la ligne 14 dans leurs projets de mobilité et souhaitent un travail plus régulier avec la Région et une meilleure information sur l'avancée du projet.
- David VALENCE prend note de la demande d'information régulière et transparente sur le calendrier et la méthodologie de réouverture de la ligne.
- Il rappelle que :
 - la condition sine qua non de réouverture de la ligne est que le ratio Recettes/Dépenses soit de 20% minimum ;
 - la section Pont Saint Vincent — Contrexéville ne sera pas adaptée au fret ;

Les travaux sur le Réseau (voir document présenté en séance)

- Il est demandé de réduire la durée des travaux pour permettre le passage des derniers trains structurants afin de ne pas pénaliser les usagers : il faudrait notamment rendre les travaux à 17h00 sur la ligne Nancy — Dijon afin que le dernier train Nancy-Dijon puisse encore circuler. A instruire par SNCF Réseau ;
- Il est demandé une meilleure information sur l'impact des travaux sur les circulations ferroviaires.

Gares et accessibilité (voir document présenté en séance)

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, David VALENCE remercie les participants et clôt la réunion du COREST.

ANNEXE n°1 : Liste des présents/excusés du COREST Nancy Sud Vosges

Présents

Présidence du COREST :

David VALENCE, Président de la Commission Transports et infrastructures - Région Grand Est,
Député des Vosges

Région Grand Est

Valérie SCHNEIDER, Cheffe du service Organisation de l'offre ferrée (S2OF)

Dominique LEBESSON, Chargée de mission, S2OF

Sebastien HACH, Directeur de la Maison de la Région d'Epinal

SNCF Voyageurs :

Régis GODDERIDGE, Directeur de lignes TER Lorraine

Julien DROUAILLET, Directeur d'Exploitation des lignes TER Lorraine

SNCF Réseau :

Pascal THORENS, Directeur de la Direction territoriale Grand Est Pôle Clients et Service

Florence KRAEMER, Responsable de l'Unité Voyageur, Direction territoriale Grand Est Pôle Clients et Service

Xavier BEILLOUET, Direction territoriale Grand Est Pôle Clients et Service

SNCF Gares & Connexions :

Dominique OLMETA, Directeur des Gares de Lorraine

Elus et leurs représentants, CESER, AOT :

Jean-Jacques GAULTIER, Député des Vosges

Kettely BLARY, représentante de Stéphane VIRY Député des Vosges

Emigerta METALIA, représentante de Stéphane VIRY député des Vosges

Sébastien HUMBERT, Conseiller régional - Région Grand Est

Olivier RAMOND, Conseiller Départemental 88

Caroline Privat-MATTIONI, Vice-présidente du Conseil Départemental des Vosges, Vice-présidente de l'Agglomération de Saint Dié-des-Vosges,
Sébastien DAVILLER, Vice-président de la Communauté de Communes du Pays du Saintois,
Dominique MAILLARD, Vice-président de la Communauté de Communes de Mirecourt Dompaire
Franck PERRY, Maire de Vittel
Christian GREGOIRE, Adjoint au développement durable - Mairie de Vittel
Luc GERECKE, Maire de Contrexéville
Jean-Paul ROBERT, Maire de Ceintrey
Yves SEJOURNE, Maire de Mirecourt
Joris HURIOT, Maire de Mattaincourt
Edouard MAILLARD, Conseiller municipal Mattaincourt
Thierry RIGOLLET, Maire de Saint-Maurice-sur-Moselle, vice-président de la Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges

Associations, usagers, divers :

Olivier JANNEL, Vice-président de l'association ADURNE
Stéphane BUSOLINI, membre de l'association ADURNE
Anne-Marie GUY, membre de l'association AUT-FNAUT Lorraine
Olivier THOMAS, membre de l'Association AUT-FNAUT Lorraine
Pascal LOPEZ, Président de l'association ADLF Nancy/Merrey
Nathalie PIERRE, membre de l'association ADELE-S
M. BENTENAC, membre de l'association ADELE-S
Béatrice LETOFFE, membre de l'association ADELE-S
Marie-Thrèse CUNILLERA, membre de l'association ADELE-S
Sylvain BABOUHOT, usager
Nathalie BARTHELEMY, usagère
Bruno BARTHELEMY, usager
Janine TRELAT, usagère
Noel TRELAT, usager
Gérard VOIRIN, usager
Françoise VOIRIN, usagère
Caroline VOIRIN, usagère
Didier AUTEF, usager
Nathalie AUTEF, usagère
Diane CIRELLI, usagère

Vincent CIRELLI, usager
Loïc HENRY, usager
Agnès COMESSE, usagère
Gérard COMESSE, usager
Rachid GMIH, usager
Jean-François MAUD, usager
M. VIGNERON, usager
Clémence SIMON, usagère

Transporteurs :

Olivier MONNOT, TRANSDEV,

Excusés

Véronique GUILLOTIN, Sénatrice 54
Jean HINGRAY, Sénateur 88
Dominique POTIER, Député 54
Christophe NAEGELEN, Député 88
Manon DELIOT, Conseillère régionale - Région Grand Est
Nadège HORNBECK, Vice-présidente - Région Grand Est
Jérôme DUMONT, Président du Conseil Départemental de la Meuse
Pierre NARGIN, Maire d'Epinal
Dominique PEDUZZI, Maire de Fresse-sur-Moselle
Patrick HATZIG, Conseiller municipal délégué à la Mairie de Nancy
Stessy SPEISSMANN, Maire de Gérardmer
Denis MASY, Maire de Bruyères
François POUTOT, CFDT Cheminots 88.